

PROCÈS-VERBAL
Conseil de quartier de Val-Bélair
Conseil d'administration

**Procès-verbal de la séance
régulière du conseil d'administration
du Conseil de quartier de Val-Bélair, tenue le 14 décembre 2022 à 19 h,
à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec
(Québec) G3K 1X5 et par visioconférence**

SONT PRÉSENTS

M ^{me} Francine Dion	Présidente
M. Jean Thibault	Trésorier et secrétaire
M. Benoît Duchesne	Administrateur
M. Maxime Falardeau	Administrateur
M. Charles Gillespie	Administrateur
M ^{me} Jane Hicks	Administrateur
M. Stéphane Martin	Administrateur
M ^{me} Bianca Dussault	Conseillère municipale

SONT ABSENTS

M. Marc-André Ducharme	Administrateur
------------------------	----------------

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M ^{me} Dominique Gagnon	Conseillère en consultations publiques
M ^{me} Caroline Ouellet	Secrétaire de soutien

Aucun citoyen n'est présent à l'assemblée.

IL Y A QUORUM

ORDRE DU JOUR

Vous êtes conviés à la dixième séance régulière de l'année 2022 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Val-Bélair, qui aura lieu le mercredi 14 décembre 2022, à 19 h, à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec (Québec) G3K 1X5, et en visioconférence.

- | | |
|---|---------|
| 1. Ouverture de l'assemblée | 19 h 00 |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 01 |
| 3. Atelier d'échanges : Réaménagement de la rue de la Joconde | 19 h 05 |
| • Présentation du service du transport et de la mobilité intelligente | |
| • Période de questions | |
| • Atelier d'échanges | |
| • Plénière | |
| 4. Période d'information de la conseillère municipale | 20 h 45 |
| 5. Période de questions et commentaires du public | 20 h 55 |
| 6. Suivi des activités du conseil de quartier | 21 h 05 |
| • Programme de sécurité routière 2023 | |
| 7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 16 novembre 2022 | 21 h 15 |
| 8. Information, correspondance et trésorerie | 21 h 20 |
| • Bilan financier des activités de sécurité routière 2022 | |
| 9. Varia | 21 h 25 |
| 10. Levée de l'assemblée | 21 h 30 |

Francine Dion
Présidente

Pour de l'information, veuillez contacter :
Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
Téléphone : 418-641-6411, poste 8152, dominique.gagnon2@ville.quebec.qc.ca

22-12-01 Ouverture de l'assemblée

La présidente étant présente à la séance en visioconférence, M. Stéphane Martin assure l'animation de la réunion. À 20 h 43, il procède à l'ouverture de l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

22-12-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par M. Benoît Duchesne, d'adopter l'ordre du jour après avoir ajouté les sujets « Vœux de Noël » et « Correspondance de la Ville de Québec datée du 5 décembre 2022 » au point 9. *Varia. La proposition est acceptée à l'unanimité.*

22-12-03 Atelier d'échanges : Réaménagement de la rue de la Joconde

Un atelier d'échange s'est tenu en présence de citoyens préalablement à la présente séance, de 19 h à 20 h 40. Le compte-rendu se retrouve en annexe de ce document.

22-12-04 Période d'information de la conseillère municipale

M^{me} Bianca Dussault fait savoir que l'exercice budgétaire pour la prochaine année s'est récemment terminé, qu'elle est satisfaite des résultats et que des annonces seront faites dans les prochains mois. Parmi les projets qui seront réalisés, elle mentionne que l'étang du Parc de la Chanterelle sera restauré, que le *skatepark* fera l'objet d'une réfection majeure et que des améliorations seront apportées aux estrades de l'Aréna des Deux Glaces. Aussi, l'aménagement d'une bande cyclable sur la rue de l'Etna fera l'objet d'une consultation auprès des citoyens et certaines rues seront réaménagées. Enfin, les résultats de l'étude de circulation sur le boulevard Pie-XI seront présentés au printemps 2023.

Elle annonce qu'un projet pilote pour une période de 6 mois débutera dès le mois de janvier 2023 afin de tenir les séances du conseil de Ville les mardis. Ce changement n'ayant aucun impact sur la tenue des séances du conseil de quartier de Val-Bélair, les administrateurs conviennent qu'il n'est pas requis d'adopter une résolution pour appuyer ou non ce changement.

En réponse aux questions des administrateurs, M^{me} Dussault précise que la possibilité d'aménager des parcs dans quelques-uns des nouveaux quartiers est sous analyse et que les résultats seront connus au cours de la prochaine année. Également, la construction de logements à proximité de l'École du Val-Joli n'est pas encore débutée et les seuls problèmes de circulation qui pourraient être rencontrés sont en lien avec le raccordement aux services publics.

Par ailleurs, M^{me} Francine Dion informe les administrateurs qu'une séance d'information s'est tenue le 1^{er} décembre dernier, au sujet de la révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier. Elle invite les membres qui n'ont pu y assister à visionner l'enregistrement de la réunion et à prendre connaissance des documents disponibles sur le site Web (<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=344>) puisqu'un mémoire devra être rédigé au cours du printemps 2023 dans lequel le conseil de quartier devra se prononcer sur les thématiques suivantes :

- Relations avec l'administration municipale
- Mobilisation et soutien aux administrateurs
- Révision des règlements actuels
- Projets d'initiative
- Outils et pratiques de communication

22-12-05 Période de questions et commentaires du public

Aucune question n'est soulevée de la part du public.

22-12-06 Suivi des activités du conseil de quartier

- Programme de sécurité routière 2023

M. Stéphane Martin mentionne que pour l'année 2023, des activités semblables à celles réalisées cette année seront organisées. Ainsi, les écoles primaires L'Odyssée et Jules-Émond ont été approchées pour la tenue d'une journée de sensibilisation en milieu scolaire. Puis, une activité grand public sera organisée à l'automne 2023. Il précise que les formulaires requis ont été remplis et transmis à la Ville de Québec dans les délais requis.

Il mentionne par ailleurs que, considérant les groupes d'adaptation scolaire de l'École de la Chanterelle, l'activité prévue en 2022 se tiendra plutôt au printemps 2023. Également, certains montants de la subvention de cette année sont toujours disponibles et il est envisagé de procéder au tournage d'une vidéo portant sur les équipements de déneigement et de procéder à l'achat de chandails sur la thématique de la sécurité routière.

22-12-07 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 16 novembre 2022

Résolution CQVB-22-CA-51

Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M^{me} Jane Hicks, de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion du 16 novembre 2022 tel que rédigé.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Il est rapporté qu'une erreur s'est glissée dans la résolution 22-CA-27. La correction sera apportée au procès-verbal de la réunion du 18 mai 2022.

22-12-08 Information, correspondance et trésorerie

Trésorerie

Le solde du compte était de 6 802,75 \$ au 30 novembre 2022.

M. Jean Thibault présente un sommaire des revenus et dépenses de l'année. Aussi, il dresse le bilan financier des activités de sécurité routière 2022, qui présente un surplus de 5 892,25 \$.

Résolution CQVB-22-CA-52

Il est proposé par M. Benoît Duchesne, appuyé par M^{me} Jane Hicks, d'autoriser le paiement d'un montant de 95 \$ (chèque # 237) à M^{me} Caroline Ouellet, pour la rédaction du procès-verbal de la séance du mois de novembre 2022.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Correspondances

Depuis la dernière réunion, la présidente et la Ville de Québec ont transmis quelques documents d'information aux membres, notamment :

- L'invitation à assister à une présentation du service 311 aux administrateurs des conseils de quartier, le 28 novembre 2022;
- L'invitation à participer à une séance d'information sur la révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier, le 1^{er} décembre 2022;
- Un communiqué annonçant la participation du maire à la 15^e Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique;
- Une correspondance du cabinet du Maire, datée du 5 décembre 2022, concernant le réaménagement du boulevard Pie-XI.

22-12-09 Varia

- Vœux de Noël

M. Stéphane Martin fait part des vœux du temps des Fêtes reçus de M. Gérard Deltell, député de la circonscription de Louis-Saint-Laurent, et de M^{me} Bianca Dussault, conseillère municipale.

- Correspondance de la Ville de Québec datée du 5 décembre 2022

M. Stéphane Martin dépose une copie de la lettre reçue de la part du cabinet du Maire Marchand, le 5 décembre 2022, en réponse à la correspondance transmise par la présidente, le 31 octobre dernier. M^{me} Francine Dion partage son étonnement en regard de certains éléments contenus dans cette correspondance.

- Autres sujets

Un administrateur questionne l'absence de trottoirs et de bandes cyclables dans plusieurs secteurs, ce qui lui semble aller à l'encontre des orientations de la Ville d'interconnecter les quartiers. La conseillère municipale donne les explications requises pour justifier leur aménagement.

Aussi, M^{me} Bianca Dussault explique que le seul stationnement temporaire disponible lors d'opérations déneigement est celui de l'Aréna des Deux Glaces. Elle assurera les suivis requis pour que les citoyens concernés puissent être informés.

22-12-10 Levée de l'assemblée

À 21 h 33, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M^{me} Jane Hicks de lever la séance.

Le procès-verbal est rédigé par M^{me} Caroline Ouellet et révisé par M. Jean Thibault, secrétaire.

Francine Dion, présidente

Jean Thibault, secrétaire

Annexe

Réaménagement de la rue de la Joconde

Activité de participation active – Atelier participatif

Dialogue citoyen en format hybride pour présenter les différents scénarios de modification des conditions de circulation aux citoyens

Date et heure

Le mercredi 14 décembre 2022, 19 h

Lieu

En salle : centre culturel Georges-Dor, 3490, route de l'Aéroport, salle RC-19

En ligne : rencontre par visioconférence (Zoom)

Déroulement de l'activité

1. Accueil et présentation des intervenants.
2. Présentation du déroulement.
3. Mention que l'activité est tenue en amont d'une éventuelle demande de modification à la réglementation d'urbanisme.
4. Présentation des moyens utilisés pour informer le public de l'atelier participatif.
5. Présentation du projet par le promoteur.
6. Présentation du contexte réglementaire par la personne-ressource de la Ville.
7. Mention que les documents présentés seront rendus disponibles en ligne.
8. Période d'échanges en sous-groupes.
9. Partage et synthèse des discussions en grand groupe.
10. Rappel des prochaines étapes dans le cas d'une demande de modification à la réglementation d'urbanisme.

Activité réalisée à la demande du :

Conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Projet

Secteur concerné

Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, quartier Val-Bélair.

Description du projet

Des enjeux de circulation et de sécurité routière ont été observés sur la rue de la Joconde, située dans le quartier de Val-Bélair, entre l'avenue Industrielle et de boulevard Pie-XI Sud.

Le Service du transport et de la mobilité intelligente de la Ville de Québec souhaite discuter de différents scénarios d'aménagement avec les résidants du secteur dans le cadre d'un atelier d'échanges. Les propositions ont pour objectif d'améliorer le confort et le sentiment de sécurité des usagers.

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=456>

Participation

Animation de la rencontre

- M^{me} Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Animation du groupe en ligne

- M. Mohamed Ali Helioui, conseiller en développement organisationnel, Service de l'interaction citoyenne

Conseillère municipale

- M^{me} Bianca Dussault, conseillère municipale du district de Val-Bélair

Personnel de la Ville, représentants du projet de réaménagement

- M^{me} Carolyne Larouche, directrice de division, Service du transport et mobilité intelligente
- M. Daniel Cimon, technicien à la circulation, Service du transport et mobilité intelligente

Nombre de participants

- 15 participants, dont 4 en ligne
- 103 avis distribués aux citoyens de la rue de la Joconde, et ceux résidant aux intersections de celle-ci avec le boulevard Pie-XI Sud et de l'avenue Industrielle
- Atelier tenu dans le cadre d'une assemblée ordinaire du conseil de quartier de Val-Bélair. Invitation aux abonnés de la liste d'envoi du conseil de quartier.
- 3 sous-groupes animés par l'équipe du Service de l'interaction citoyenne, dont un en ligne.

Faits saillants – discussion en plénière

Questions posées aux participants lors des sous-groupes

1. Quel scénario vous semble le plus intéressant et pourquoi?
2. Quel scénario vous semble le moins intéressant et pourquoi?
3. Y a-t-il des éléments qui n'ont pas été considérés dans les scénarios présentés que vous souhaiteriez inclure dans le projet de modification des conditions de circulation?

Résumé des scénarios proposés

Résumé nb de véhicules en moins sur 405 véhicules en transit au total sur 2 heures de pointe par jour

Option 1 (2 interdictions de tourner)



En moins : 204 véhicules (57 %)

Option 2 (3 interdictions de tourner)



En moins : 216 véhicules (60 %)

Option 3 (sens unique vers le nord)



En moins : 173 véhicules (48 %)

Option 4 (sens unique vers le sud)



En moins : 168 véhicules (52 %)

Sous-groupe	Préoccupations formulées
<p>1 (en salle)</p>	<p>Scénario le plus intéressant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le scénario le plus intéressant est le deuxième. • Les heures d'interdiction concordent avec les moments les plus problématiques. • Sensibilité quant à l'impact de cette modification sur les résidants de la rue de la Joconde. • Cela nécessiterait une présence policière importante pour s'assurer du respect de cette nouvelle signalisation. <p>Scénario le moins intéressant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le scénario le moins intéressant est le premier. • Scénario jugé insatisfaisant. On favoriserait un sens unique plutôt que ces simples interdictions. <p>Éléments environnants à considérer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intérêt pour panneaux d'arrêts à l'intersection de la rue de la Joconde et de l'avenue Industrielle. • Intérêt pour une voie de contournement dans le prolongement de la rue des Affaires, étant donné le développement résidentiel sur le boulevard Pie-XI Sud. • Ajout d'infrastructures cyclo-piétonnières.
<p>2 (MohamedAli Helioui)</p>	<p>Scénario le plus intéressant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le scénario le plus intéressant est le premier. • Importance des actions de sensibilisation pour faire respecter la nouvelle réglementation. • À noter, plusieurs résidants stationnent leur voiture dans la rue en période estivale afin d'utiliser leur allée autrement (exemple :stationnement de vélos). Il serait intéressant de sensibiliser les résidants à stationner leurs véhicules dans les allées afin de favoriser une meilleure visibilité dans la rue, notamment pour les jeunes cyclistes à vélo. • Approfondir l'analyse concernant les heures de pointe du soir. <p>Scénario le moins intéressant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le scénario le moins intéressant est le deuxième (en plus des scénarios 3 et 4 qui ne sont pas recommandés). • Limite les accès et impose des détours aux automobilistes. • Encombre davantage l'intersection. • Risque d'augmenter la vitesse pratiquée par les automobilistes et ainsi augmenter les risques d'accidents.

Sous-groupe	Préoccupations formulées
	<p>Éléments environnants à considérer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagements cyclo-piétonniers. • Réaménagement de l'intersection du boulevard Pie-XI Sud et de l'avenue Industrielle (voie à droite). • Réserver une voie pour tourner. • Interdire le stationnement dans la courbe et près des boîtes aux lettres. • Préciser qu'il s'agit d'un projet pilote et assurer un suivi des actions.
<p>3 (En salle)</p>	<p>Scénario le plus intéressant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucun des scénarios proposés (trop d'inconvénients pour les résidents de la rue de la Joconde) <p>Scénario le moins intéressant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les numéros 3 et 4 (trop d'inconvénients pour les résidents de la rue de la Joconde). <p>Éléments environnants à considérer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stationnement sur rue en alternance. • Limiter à 10 minutes le stationnement près des boîtes aux lettres. • Interdiction de stationner dans les courbes. • Ajout d'un trottoir d'un côté de la rue. • Ajout d'un feu de circulation à l'intersection de la rue de la Joconde et de l'avenue Industrielle. • Ajout d'une vignette pour autoriser le stationnement dans la rue de la Joconde. • Ajout d'une voie pour tourner à droite sur le boulevard Pie-XI Nord et Sud. • Modification des horaires pour les interdictions de tourner dans la rue de la Joconde (scénarios 1 et 2) : <ul style="list-style-type: none"> ○ 6 h à 9 h le matin ○ 16 h à 18 h le soir • En somme, l'enjeu de la sécurité routière est plus important que celui de la circulation de transit.

Réalisation du rapport

Date

Le 13 janvier 2023

Réalisé par

M^{me} Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques
Service de l'interaction citoyenne